



Devenez un installateur Cerga et vous profiterez:

- ✓ de la procédure d'ouverture d'un compteur de gaz plus rapide et plus simple
- ✓ de l'attestation de conformité art. 48 gratuite avant l'ouverture du compteur
- ✓ d'un soutien commercial permanent : plus de visibilité et plus de travail sans efforts supplémentaires
- ✓ du soutien technique de l'ARGB
- ✓ du soutien des distributeurs de gaz et des gestionnaires de réseaux
- ✓ de l'accès à l'information la plus récente concernant les nouveaux développements, réglementations et normes
- ✓ de plus de demandes d'offres grâce à nos actions commerciales vers le grand public
- ✓ de la sympathie du client pour votre engagement fort en faveur de l'homme et de son cadre de vie

Aussi pour le propane! Tant sur le plan technique qu'au niveau commercial, l'ARGB et Febu-pro travaillent main dans la main. Le nouveau label de qualité est donc valable tant pour le gaz naturel que pour le propane!

Devenir installateur Cerga : plus simple et avantageux que vous ne le pensez!

Si vous êtes bien en possession d'un accès à la profession et que vous êtes prêt à suivre une formation, vous pouvez devenir installateur Cerga en deux temps trois mouvements. C'est aussi simple que cela. Vous en saurez plus en consultant le dossier d'information que nous vous enverrons dès réception de votre demande.

Le droit d'inscription s'élève à 315 euros + 21% de TVA fiscalement déductible. Ce montant couvre les frais de procédure et la mise en route du statut Cerga, les publications, la publicité, etc. Voyez tout ce que cela vous apporte et peut vous rapporter, et vous comprendrez vite qu'il s'agit d'un investissement très rentable.

Important ! Vous n'avez rien à payer maintenant. Renvoyez simplement votre Demande d'informations complémentaires afin de nous indiquer que vous souhaitez obtenir le statut Cerga. Plus tard, après votre inscription, vous recevrez une facture.



Contactez Cerga

Pour tout complément d'information, contactez Bart Thomas, Kurt Goolaerts ou Brigitte Dechamps chez Cerga, Rue de Rhode 125, 1630 Linkebeek.

Que devez-vous faire ?

Complétez votre carte d'inscription et renvoyez-la immédiatement par courrier ou par fax. Votre procédure de demande sera mise en route et vous recevrez par retour du courrier le dossier d'information Cerga reprenant notamment :

- ✓ une liste des centres de formation agréés qui dispensent la formation technique Cerga
- ✓ un aperçu des primes dont vous bénéficiez dans le cadre de votre formation
- ✓ la procédure en trois étapes pour devenir installateur Cerga

Quand la procédure sera terminée, vous recevrez:

- ✓ votre numéro et votre certificat Cerga
- ✓ des autocollants pour votre voiture et vos camionnettes
- ✓ du matériel promotionnel à remettre à vos clients ou prospects
- ✓ une information technique très pratique
- ✓ un accès exclusif à la partie réservée aux installateurs Cerga sur www.cerga.be
- ✓ et vous bénéficierez de tous les avantages résumés dans ce dépliant !

Cerga est la marque commerciale pour l'Habilitation

Mentions légales: Bart Thomas, Rue de Rhode 125, 1630 Linkebeek

Même pour un professionnel comme vous, promotion et soutien viennent bien à point.



DÉCOUVREZ DÉJÀ VOS AVANTAGES À L'INTÉRIEUR! >



- ☎ 078 15 51 25 (de 07h30 à 12h00)
- ☎ 078 15 51 31
- ✉ cerga@cerga.be
- 🌐 www.cerga.be

En faisant le compte des avantages, on comprend pourquoi les installateurs sont si nombreux à s'affilier.

Cerga : le nouveau label de qualité pour l'installateur de gaz



Celui qui porte ce label, démontre sa plus-value au niveau de la compétence technique, du professionnalisme et de la responsabilisation envers l'homme et son cadre de vie.

Pourquoi les clients vous choisiraient-ils ? Qu'est-ce qui vous différencie des autres installateurs ? Comment démontrer que vous connaissez votre métier, que vous êtes à la pointe des dernières technologies et que chaque installation que vous réalisez est sûre et respectueuse de l'environnement ?

En affichant le logo Cerga, le nouveau label de qualité pour l'installateur de gaz. Le label Cerga atteste de votre compétence technique, de votre professionnalisme et de votre responsabilisation envers l'homme et son cadre de vie.

Plein de bonnes raisons de s'affilier!

1 Conseils gratuits et soutien technique de l'ARGB

En tant qu'installateur Cerga, vous pouvez appeler directement l'ARGB au numéro 078 15 51 25 pour tout problème ou question d'ordre technique. C'est un service appréciable auquel vous n'avez pas accès si vous n'êtes pas un installateur Cerga. Dans ce cas, vous serez invité à suivre d'abord la formation de base de Cerga et vous affiliez à Cerga.

2 Les clients choisissent Cerga pour les primes

Le client a droit à certaines primes uniquement s'il fait appel à un installateur Cerga. Ce sont de nouveaux clients et contrats qui arrivent ainsi chez vous sans que vous ayez des efforts particuliers à fournir pour les faire venir.

4 Moins de bricolage : plus de travail pour vous

Cerga existe pour la sécurité des installations au gaz. Il est donc logique que nous avertissions le consommateur des risques qu'il prend en voulant procéder lui-même à l'installation d'une chaudière ou d'un fourneau à gaz, etc. Le bricolage est vivement déconseillé. Et dans toutes nos communications, nous recommandons au consommateur de faire appel à un installateur Cerga. Les clients attentifs et prudents s'adresseront donc à vous parce que vous offrez toutes les garanties de sérieux et de sécurité.

5 Votre expertise : toujours actualisée grâce à la formation continue

Grâce à la formation continue organisée par l'ARGB pour les installateurs Cerga, vous êtes toujours à la pointe en ce qui concerne les nouvelles technologies, normes et réglementations. Vous pouvez ainsi exercer encore mieux votre métier et offrir à vos clients la meilleure garantie d'une installation réalisée dans les règles de l'art. Un atout commercial de plus !

6 Promotion commerciale

Publicité gratuite ! Partout et toujours, l'ARGB présente au grand public l'installateur Cerga comme le meilleur choix et la solution la plus sûre. C'est notamment le cas lors des salons, via le site web www.gaznaturel.be et lors des grandes campagnes de communication dans les médias. Votre nom sera même mentionné sur le site web et dans des mailings adressés à des clients potentiels.

7 Ouverture plus rapide du compteur de gaz

En tant qu'installateur Cerga, le certificat de conformité art.48 et le schéma d'installation que vous établissez et délivrez vous-même suffisent pour que le gestionnaire de réseau procède à l'ouverture du compteur de gaz.

8 La confiance et la sympathie du client

Le fait que vous affichez le label Cerga montre que vous vous souciez de toujours réaliser une installation sûre et respectueuse de l'environnement. Cela joue en votre faveur, car les consommateurs sont de plus en plus attentifs au sens des responsabilités par rapport à l'homme et son cadre de vie. Et cela influence leur choix quand ils achètent des produits ou recourent à des services.

3 Attestation art.48 gratuite

Les installateurs Cerga font des économies. Vous recevez les certificats de conformité art.48 pour l'ouverture d'un compteur de gaz gratuitement au secrétariat de Cerga. Les installateurs non affiliés ainsi que les particuliers qui veulent procéder eux-mêmes à une installation doivent payer les attestations à un organisme de contrôle agréé.



Tout le secteur se mobilise pour recommander au consommateur de s'adresser à un professionnel titulaire du label Cerga. Vous aussi, affiliez-vous à Cerga pour en bénéficier.

10 Pas de temps perdu en formation inutile

L'ARGB estime qu'il est important que vous ne suiviez que les formations qui vous sont réellement indispensables dans l'exercice de votre profession. C'est ainsi que nous avons obtenu que les formations Cerga soient intégrées dans la formation que les techniciens de maintenance doivent suivre dans le cadre de la directive européenne « Performance Énergétique des Bâtiments » art.8. Ce qui signifie pour vous : pas de temps perdu en formation inutile.

9 L'information indispensable gratuitement

En tant qu'installateur Cerga, vous recevez régulièrement une newsletter avec des informations spécifiques à l'usage des professionnels du gaz. Vous disposerez ainsi de l'information utile ou nécessaire à chaque fois que l'actualité l'exige. Vous serez en permanence au courant des derniers développements du secteur.

11 Soutien des gestionnaires de réseaux et des fournisseurs de gaz

Les gestionnaires de réseaux et les fournisseurs mettent également les installateurs Cerga à l'avant-plan. Vous êtes leur partenaire privilégié, et ils le font clairement savoir à leurs clients et prospects.

12 Un service internet exclusif

Vous pouvez compter sur un soutien complet de l'ARGB. C'est pourquoi nous avons développé le site www.cerga.be à partir des besoins et des attentes des installateurs. Ce site vous permet d'accéder, en tant que professionnel Cerga, à une information et des outils de travail exclusifs. Vous y trouverez notamment :

- des informations techniques sur le matériel, les appareils, etc.
- des outils pratiques pour effectuer rapidement des devis ou des calculs
- des réponses claires aux questions les plus fréquentes
- un aperçu des normes et réglementations, notamment les décrets régionaux concernant le contrôle des installations de chauffage
- un aperçu des formations, des renseignements sur la procédure d'agrément et sur divers sujets concernant Cerga
- une newsletter
- des informations à utiliser chez les clients : un aperçu des primes, un calculateur pour les devis, du matériel de communication gratuit, etc.
- la possibilité, en tant qu'installateur, de consulter en ligne votre dossier Cerga.

Inscrivez-vous maintenant!
Si un client doit choisir entre un installateur Cerga et un installateur qui ne l'est pas, il optera certainement pour le professionnel Cerga. Faites vous-même le bon choix et devenez un installateur Cerga. S'inscrire est plus simple que vous ne le pensez ! Voyez comment procéder ci-après et renvoyez vite votre demande d'informations complémentaires ci-jointe.